

« Je demande à pôle emploi de renforcer les contrôles pour être sûr que les gens cherchent bien un emploi »
F.Rebsamen

Chômage : la panne d'alternatives du gouvernement

Ce gouvernement, comme d'autres avant lui, nous ressort la politique de l'accentuation du contrôle des chômeurs et chômeuses comme la pierre angulaire et la solution miracle d'une politique de réduction du chômage en France. Il semble pourtant aujourd'hui avec les effets de la crise toujours aussi forte qu'une autre politique créatrice d'emploi est possible et que la seule austérité comme ligne d'horizon est dangereuse.

Il est détestable qu'une fois de plus les demandeurs et demandeuses d'emploi soient stigmatisés de la sorte (« chômeur fraudeur / chômeur tricheur ») comme au bon vieux temps du sarkozysme.

Les conseiller-es de pole-emploi vont à nouveau être mis-es sous pression comme les demandeurs et demandeuses d'emplois. On peut hélas redouter les effets de ce type de politique. Après 9 mois d'augmentation continue, la baisse du nombre de personnes inscrites à pole-emploi risque d'être au rendez-vous, **mais cette baisse artificielle du chômage ne sera que purement statistique, un effet de manche médiatique et non le retour à un retournement structurel de l'économie.**

A l'inverse, on ne voit rien de la part du ministre sur le contrôle des entreprises qui usent de différentes exonérations de charges sans le moindre contrôle, rien sur l'effectif insuffisant des inspecteurs et des contrôleurs du travail qui comptent aujourd'hui 2260 personnes, pour 1,8 millions d'entreprises et 18 millions de salarié-es !!!

Rien sur une **réforme profonde de la fiscalité** dégagant des ressources supplémentaires, réduction du temps de travail, créations massives d'emplois, notamment en initiant la transition écologique et la mise en œuvre d'une sécurité sociale professionnelle permettant les garanties sociales entre autres pour les mobilités et transitions professionnelles.

Rien sur des politiques spécifiques **pour les chômeurs et chômeuses de longue durée** dont différentes mesures pourraient inclure la possibilité d'un droit de tirage pour une formation rémunérée - diplômante ou qualifiante - de 1607 heures. Nous ne pensons pas que la formation professionnelle assure mécaniquement une réinsertion professionnelle mais articulée avec un accompagnement renforcé, elle fait partie d'un ensemble de dispositifs positifs.

Rien sur **la situation de l'emploi des jeunes** qui, malgré les mesures publiques mises en œuvre, reste difficile. Elle appelle à la fois des bilans en particulier pour les contrats de génération mais également des mesures emploi nouvelles. N'oublions pas que les statistiques du marché du travail n'intègrent pas les situations de décrochage et de marginalisation sociale rendant des jeunes en rupture totale de relations avec les composantes du service de l'emploi et des divers organismes sociaux. Plusieurs organismes du service public de l'emploi (Pôle-Emploi, Missions Locales, CAP Emploi...) devraient initier une politique d'intervention spécifique en direction de ces publics. Elle pourrait constituer l'activité centrale de conseiller-es à l'emploi, mobiles et affecté-es dans les quartiers sensibles et zones urbaines.

Notre syndicat, avec sa fédération FSU, revendique l'ensemble de ces mesures. Les alternatives existent avec une autre volonté politique.

Paris le 2 septembre 2014